

Sartre dans tous ses états.

Recension de François Noudelmann et Gilles Philippe (dir.), *Dictionnaire Sartre*, Paris, Honoré Champion, 2004, 542 pages.

Recenser un dictionnaire relève de la mission impossible. La simple liste des chiffres suivants suffit à en donner la raison : 65 contributeurs venant de plusieurs pays et continents (Allemagne, Belgique, Etats-Unis, France, Italie, Japon, Tunisie, etc.), 825 entrées, 762 articles, qui vont de la simple notice jusqu'à l'article développé. Comment relever cette mission ? Comment jouer le jeu, c'est-à-dire faire des liens ? En considérant ce dictionnaire comme une expérience de pensée permettant de révéler, au travers du choix des articles, de leur répartition, les dimensions impliquées par une confrontation avec le continent Sartre.

Espace et temps

Un écrivain connu a pu parler à propos de Sartre de l'« homme-siècle ». Il aurait tout aussi bien pu – à voir le nombre d'articles consacrés aux différents pays que Sartre visita, sur lesquels il écrivit de manière directe ou indirecte, d'« homme monde ». En effet, notre dictionnaire ne mentionne pas moins de 21 pays (avec 22 entrées et 19 articles), ce qui montre la manière dont la vie (un certain nombre de pays ont été directement une destination de voyage), l'écriture, l'action et l'influence de Sartre se déploya sur les cinq continents. On pourrait également y ajouter la diversité des personnages faisant partie de l'Histoire, de la littérature, de la philosophie ou de la vie personnelle de Sartre, qui, eux aussi, sont issus de différents horizons.

Sur le plan historique également, c'est bien toute l'Histoire — entre 1939 (la **Guerre d'Espagne**) et 1980 (**Boat People**, Michel Kail, p. 64) — et les idéologies du XX^e siècle qui se trouvent convoquées directement ou indirectement (par les écrits ou des événements et actions publiques auxquels Sartre lui-même a participé). Il est frappant de remarquer à ce propos comment ce XX^e siècle apparaît tel qu'il est, un siècle de guerre, nombre de grands conflits du siècle faisant ici de manière directe ou indirecte l'objet d'un article, ceux-ci se laissant regrouper, soit autour de la seconde guerre mondiale, soit autour des guerres de décolonisation. Mais l'histoire est aussi l'histoire singulière, biographique. Pas moins de 43 articles – touchant aux personnes ayant joué un rôle dans la vie de Sartre, aux œuvres autobiographiques, aux lieux, aux moments – y sont consacrés.

Polygraphies

Quand aux différents « fronts de l'intelligence » (Jacques Audiberti à propos de Sartre), ceux-ci ne sont évidemment pas ignorés, 277 articles sont consacrés aux œuvres de Sartre, chacun des textes publiés ayant droit à un article. Les recueils, les écrits posthumes et mêmes les inédits, ainsi que des œuvres perdues, sont mentionnés. Les genres sont multiples depuis les **conférences** (Michel Rybalka, p. 101) jusqu'au **théâtre** (John Ireland, pp. 486-487), en passant par les **dédicaces** (Isabelle Grell-Feldbrügge, p.120), les **interviews et entretiens** (Jean-Pierre Boulé, pp. 252-253), la **préface** comme genre littéraire (Isabelle Grell-Feldbrügge, p. 391), la **Radio** (Anne Mathieu, pp. 413-414), le **roman et les techniques romanesques** (Helge Vidar Holm, pp. 433-435), les **scénarios** (Sandra Teroni, pp. 452-453) et la **télévision** (une entrée p. 483).

Évidemment, la littérature (313 articles) et la philosophie (291 articles) se partagent la part du lion. Cependant, la politique (92 textes de Sartre peuvent y être rattachés) et l'esthétique (au moins 26 entrées ou articles hors du théâtre et de la littérature) sont aussi

présents. Pour la littérature, les articles concernent, outre les œuvres et les genres, la transposition de l'œuvre dans d'autres médias [**Adaptations cinématographiques** (Sandra Teroni, pp. 19-21)]. Y sont également envisagés les auteurs ayant joué un rôle dans la vie de Sartre. Enfin, quelques articles s'attachent à la question du style [**Apposition** (Frank Neveu, p. 38), **Grammaire** (Frank Neveu, p. 202), **Roman (techniques romanesques)** (Helge Vidar Holm, pp. 433-435), **Style** (Frank Neveu, p. 478)] ou aux thématiques jouant un rôle dans l'œuvre de l'auteur. Si on peut trouver des articles uniquement consacrés à la philosophie et à ses concepts (autour de 180), il s'avère beaucoup plus difficile de dégager des thématiques spécifiques aux œuvres romanesques ou théâtrales. La théorie littéraire, l'autobiographie, la philosophie – que ce soit sous la forme de l'esthétique ou de la philosophie générale – prennent souvent le pas sur les œuvres pures. Il n'y a guère que certains articles pointus ou atypiques (comme celui consacré au **bronze de Barbedienne**) qui s'inscrivent dans une logique littéraire.

Pour la philosophie, la situation est plus claire. On trouve, bien évidemment, un article pour chacun des écrits relevant de ce domaine et près de 80 articles pour les concepts et figures sartriennes fondamentales [de **Analogon** (Philippe Cabestan, pp. 30-31) à **Visqueux** (Andrew N. Leak, p. 515)]. Plus de 110 articles — d'**Absence** (Philippe Cabestan, p. 15) à **Volonté** (Nao Sawada, p. 516) — envisagent des notions générales sur lesquelles la philosophie sartrienne apporte un regard plus déterminé. La philosophie de Sartre aborde à peu près toutes les thématiques du champ considéré et s'inscrit dans les différents domaines de la discipline, à l'exception peut-être de la logique et de la philosophie des sciences au sens étroit de sciences dures. Un certain nombre d'articles concerne les philosophes, que ce soient les classiques ayant joué dans l'élaboration des idées de Sartre un rôle particulier, des auteurs contemporains (52 noms) ayant eu un rôle dans sa formation, des contemporains avec qui s'est engagée la polémique ou dont la pensée est entrée en dialogue avec Sartre de manière plus ou moins explicite, des philosophes influencés ou interpellés par sa pensée ou son enseignement.

Osera-t-on, face à ce travail, quelques critiques ou regrets, que ce soit sur les entrées, la répartition de celles-ci ou la manière dont les articles sont rédigés et présentés ? C'est inévitable. Mais ce qu'on signalera ici ne recouvre que les regrets de l'utilisateur fréquent, ceux-ci pouvant valoir comme autant de souhaits pour une édition ultérieure. Si on compare avec les autres ouvrages de la même collection, ce dictionnaire — s'il assume les collisions et les éloignements de l'ordre alphabétique — aurait pu construire tout un ensemble de réseaux pouvant aider le lecteur. Certes, il peut lui appartenir — comme le veut Gilles Philippe — de faire lui-même ces liens. Néanmoins, d'une part, l'évidence n'est pas la même pour tous, et, d'autre part, les domaines les plus éclatés de la pensée sartrienne [le cinéma (24 articles), l'esthétique] auraient ainsi pu être mieux mis en relief. Il aurait aussi été possible de signaler dans la rédaction des articles les termes faisant l'objet d'un autre article dans le dictionnaire (par le biais d'un astérisque). Enfin, en ce qui concerne les rubriques choisies, un regret peut être formulé : l'absence de certains concepts ou de certaines formules spécifiquement sartriennes : par exemple, celui de « tourniquet », pour lequel n'existe qu'un renvoi à d'autres concepts plus généraux et somme toute moins sartriens, ceux d'« extériorisation/intériorisation », que Sartre utilise pour décrire le champ de la philosophie ou encore celui de « hantise », qui a dans *L'Être et le Néant* un sens particulier. Un dictionnaire consacré à un auteur ne doit-il pas faire rejaillir ce qu'il y a de plus spécifique à ce dernier, et non de le diluer dans les concepts plus communs ?

Faut-il en conclure que ce dictionnaire aurait dû obéir à un projet « sartrien » ou à des principes d'organisation spécifiques plus proches d'une encyclopédie (la chronologie par exemple, ce qui est le cas des *Écrits de Sartre*, ou une organisation thématique) ? Face à l'objection qu'on a pu leur faire, l'intuition des coordinateurs du dictionnaire demeure

fondamentalement juste. Le dictionnaire est la manière la plus adéquate de faire ressurgir la diversité de l'œuvre, parce que somme toute la plus ouverte et celle où la contingence de tout choix pèse le moins. On pourrait formuler de manière plus sartrienne leur appel à l'aléatoire du dictionnaire : l'ordre alphabétique n'est-il pas la forme contingente (l'alphabet latin) de la nécessité de la contingence (de la langue) dès lors qu'on entre dans le langage ? C'est au lecteur qu'il appartient *in fine* de donner un sens à cette contingence, y compris pour les autodidactes.

Si *Les Écrits de Sartre* permettent – jusqu'aux années soixante-dix – de faire le point sur chacune des œuvres (outre les inédits qu'ils livraient), si le site de l'ITEM consacré aux inédits permet de faire le point de manière évolutive sur cette question (mais il concerne plus les chercheurs), le *Dictionnaire Sartre*, lui, fournit la porte d'entrée à la pluralité de dimensions de l'auteur. Il est à la fois une boussole possible pour l'univers Sartre et un des instruments de travail indispensables, en même temps qu'une première attestation de la diversité de l'œuvre. Quant à l'avenir, les auteurs semblent ouvrir l'idée que le *Dictionnaire Sartre* est aussi un reflet de l'analyse critique de cet auteur à un moment donné. Ne pourrait-on pas dire aujourd'hui, qu'il sera aussi le reflet d'une époque des dictionnaires et que la multiplicité des liens peut appeler vers des formes et des supports différents : la forme prochaine du *Dictionnaire Sartre* ne sera-t-elle pas un Wikisartre ?

Laurent Husson